

Procès « Steve » : d'autres plaignants dans l'attente

Ils ne seront pas au procès qui ouvre, aujourd'hui, à Rennes, mais des participants à la soirée techno de la Fête de la musique, en 2019, attendent des suites judiciaires. Où en est cette procédure ?

Ils faisaient partie des teufeurs présents à la soirée électronique inscrite dans le contexte de la Fête de la musique, le 21 juin 2019, quai Président-Wilson, sur l'île de Nantes. Ils ont vécu la même scène de panique et d'incompréhension, lors de l'opération policière qui visait d'abord à stopper le son du dernier sound system, encore allumé au-delà 4 h du matin, l'horaire autorisé.

Une dizaine de ces participants ont chuté dans la Loire. Comme Steve Maia Caniço, l'animateur périscolaire de 24 ans dont le corps a été repêché dans le fleuve, le 29 juillet 2019.

D'autres personnes que les proches du jeune homme disparu auraient pu se retrouver dans les rangs des parties civiles, ce lundi, jour d'ouverture du procès du commissaire Grégoire Chassaing devant le tribunal correctionnel de Rennes. Mais le choix avait été fait par le magistrat instructeur David Bénichou, en accord avec le parquet, de « prioriser le traitement du dossier d'homicide involontaire », qui amène le fonctionnaire de police à être jugé aujourd'hui.

« Des bruits de palais »

Retour en 2019. Le 3 juillet, quelques jours après l'opération de police controversée et la disparition de Steve Maia Caniço, une plainte collective au nom de 85 personnes est déposée pour mise en danger de la vie d'autrui et violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique. « Elle permettra qu'il y ait des investigations qui soient réalisées sur les conditions de cette intervention et que, le cas échéant, des responsables soient traduits en justice », explique, à l'époque, l'avocate parisienne, Marianne Rostan.

Le 10 avril 2020, le parquet de Rennes ouvre « une information judiciaire connexe (plus une seconde qui concerne des plaintes de policiers), N.D.L.R. (1) aux faits concernant Steve Maia Caniço », nous avait confirmé, fin mai, Philippe Astruc, le procureur de la République de Rennes. Celle-ci porte sur des délits dénoncés dans la plainte collective, mais aussi sur des blessures involontaires avec interruption totale de travail,



Le procès autour de la mort de Steve Maia Caniço ouvre, ce lundi, au tribunal correctionnel de Rennes.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

pour une personne, et sans, pour une autre, et une non-assistance à personne en danger.

Aujourd'hui, l'avocat nantais Loïc Bourgeois et sa consœur Marianne Rostan s'interrogent sur les raisons pour lesquelles les éléments de la procédure judiciaire autour de la mort de Steve Maia Caniço n'ont pas encore été reversés dans l'information judiciaire connexe. « [Ces] éléments pourront être développés après le jugement à intervenir prochainement », nous avait également précisé le procureur Astruc.

« Beaucoup ont l'impression d'être méprisés »

« Pourquoi ça n'a pas été fait avant ? », s'étonne l'avocat d'une dizaine de plaignants, qui se sont constitués parties civiles. « Elles ont bien été entendues par les services de

police. Mais on n'a toujours pas eu communication de cette procédure », souligne Loïc Bourgeois, agacé.

Il espère qu'« il n'y aura pas de différence de traitement ». Et « ose croire que [la distinction des informations judiciaires] n'a rien de stratégique. Pour Steve Maia Caniço, comme pour eux, ce n'était pas une opération policière lambda. »

À la veille du procès rennais, le contexte apparaît « insupportable » aux yeux de ses clients, dont « certains sont suivis par des pys. Beaucoup ont l'impression d'être méprisés et restent choqués et meurtris par ce qu'ils ont vécu. Ils ont une relation à l'institution policière qui s'est esquinée ».

Marianne Rostan, qui compte une quinzaine de clients, est sur la même longueur d'onde que son confrère. « Au départ, la volonté du juge d'instruction était d'avancer au plus vite

pour le dossier principal. Mais dans l'idée qu'à terme, l'ensemble des faits de nature différente soient jugés ensemble. On attend avec impatience les suites de cette audience rennais. En attendant, cela donne l'impression d'un pré-jugement de nos dossiers. »

La décision du tribunal de Rennes pèsera forcément sur la suite des autres procédures judiciaires.

Nathalie HAMON.

(1) Une seconde information judiciaire connexe est ouverte, depuis le 7 avril 2020, pour violences volontaires avec arme, en réunion et sur personnes dépositaires de l'autorité publique, sans ITT (douze policiers) et avec ITT (deux policiers), ainsi que pour dégradations en réunion d'un bien d'utilité publique (deux véhicules).

Ce qu'il faut savoir de l'organisation du procès

Débats

Durant ces cinq jours de procès pour homicide involontaire du commissaire de police Grégoire Chassaing, mis en cause dans la mort par noyade de Steve Maia Caniço, animateur périscolaire de 24 ans, le 22 juin 2019, lors de la Fête de la musique de Nantes, les débats devront répondre à une question centrale. L'intervention des forces de l'ordre, commandée cette nuit-là par le fonctionnaire de police, unique prévenu, est-elle à l'origine de la chute fatale de la victime ?

Le procès démarrera par la présentation de l'affaire, ce lundi, à 10 h 30, à la Cité judiciaire de Rennes.

Témoins

Vingt-six témoins vont être entendus, entre lundi et mardi. Les DJ qui ont remis le son à 4 h du matin, au moment où tous les autres fermaient boutique, comme des teufeurs affolés par la présence de gaz lacrymogènes et tombés dans la Loire.

Viendront aussi à la barre des membres des forces de l'ordre, qui ont fait face à « une pluie de projectiles » durant plusieurs minutes.

La défense fera citer trois témoins, dont un spécialiste des questions du maintien de l'ordre, thème crucial de ce procès.

Délibéré

Il ne sera pas rendu vendredi, cinquième et dernière journée du procès, au cours de laquelle plaidera l'avocat de la défense, Louis Cailliez. La présidente d'audience, Marianne Gil, et les deux magistrats assesseurs, Dominique Ferali et Daisy Briand, délibéreront à une date ultérieure.

Philippe Astruc et Tanguy Courroy représentent, dans ce procès, le



Vingt-six témoins et trois experts seront entendus à la barre du tribunal correctionnel de Rennes, entre aujourd'hui et vendredi.

PHOTO : ARCHIVES THOMAS BREGARDIS, OUEST-FRANCE

ministère public : leur réquisitoire est prévu jeudi. Tout comme la plaidoirie des parties civiles, dont les intérêts sont représentés par les avocats, Cécile de Oliveira et William Pineau.

Le commissaire, promu chef de la circonscription de Lyon le 1^{er} juin 2023, encourt trois ans d'emprisonnement. Une décision de culpabilité pourrait le mener ensuite devant un conseil de discipline.

Médias

111 journalistes et 32 médias sont accrédités pour suivre l'audience de cinq jours.

Sécurité

Les détails n'ont pas été communiqués mais, toute la semaine du procès, un dispositif de sécurité et de surveillance renforcé sera mis en place à l'extérieur de Cité judiciaire de Rennes, où le commissaire de police Grégoire Chassaing sera jugé pour homicide involontaire.

Des agents de la compagnie départementale d'intervention et de la Brigade spécialisée de terrain d'Ille-et-Vilaine seront mobilisés.

L'image du jour

Sur écran géant, l'opéra Tosca vu par 3 500 personnes



PHOTO : OUEST-FRANCE

« Si vous n'allez pas à l'opéra, c'est lui qui viendra à vous. » C'était la devise de cette cinquième édition d'Opéra sur écrans, le rendez-vous annuel pour les curieux et les amoureux d'œuvres musicales dramatiques.

L'objectif : rendre ces représentations accessibles à tous. Interprété en direct à Rennes, Tosca, un opéra de l'italien Puccini, a été diffusé sur un écran de 62 m², place Graslin, à Nantes, samedi.

Pas moins de 3 500 personnes étaient réunies devant le théâtre, dont les marches se sont transformées en gradins ouverts. Le spectacle, de deux heures et demie, était entièrement gratuit.

Street art à Nantes : laissez-vous guider !

Un nouveau guide vient de sortir : il propose neuf balades autour de cet art dans les rues ; des circuits pour lever l'œil et voir la ville autrement, imaginés par la fine connaisseuse Sarah Guilbaud.

Korsé, Persu, The Milk Lady, Seb Bouchard, LadyBug, Ador, Isaac Cordal... leurs signatures et surtout les œuvres de ces artistes ornent de nombreux murs de Nantes et ses environs. Depuis plus de quinze ans, pour qui sait regarder, le street art et les graffitis se font une place au soleil. Au point de constituer le fil rouge de balades « façon chasse aux trésors », comme aime à le dire Sarah Guilbaud.

Passionnée de street art depuis 1999 et l'apparition de Monsieur Chat dans la ville, elle est guide-conférencière pour des circuits autour de ce thème organisés par le Voyage à Nantes (1). Elle vient aussi de coordonner un guide, *Nantes, 9 balades street art et graffiti* (2).

Des œuvres éphémères

L'ouvrage, très illustré, invite petits et grands à chercher dans la ville ces œuvres, parfois discrètes et cachées ; à imaginer des circuits dans le Bouffay, autour de la place du Commerce, aux Olivettes, sur l'île de Nantes ou plus loin ; à découvrir quelque 70 artistes, dont la moitié est nantaise. On y révisé aussi le lexique du street art : de *blaze*, le pseudo que choisissent les artistes comme signature, à *wild style*, ce lettrage complexe, parfois illisible, qu'on tente de déchiffrer sur certains murs.

Déjà autrice de deux précédents ouvrages sur le sujet et avec plus de 50 000 images de street art dans ses archives, Sarah Guilbaud aime à le répéter : « En marchant dans la rue et en ouvrant l'œil, c'est tout un univers qui apparaît. J'aimerais que ce guide participe à le faire découvrir. » Tags, graffs, muraux, collages, mosaï-

ques, stickers... cet univers est d'autant plus précieux qu'il est éphémère : « La plupart des œuvres de street art ne durent pas. Elles sont amenées à être recouvertes par le travail d'un autre. C'est une matière vivante qui apparaît et disparaît. »

Fine connaisseuse de la communauté nantaise qui compte quelque deux cents graffeurs, Sarah Guilbaud invite les artistes à ses visites guidées, le premier dimanche de chaque mois. À ses côtés, Korsé sourit : « C'est sûr, street art, c'est plus porteur que graffiti. Le concept a aidé à démocratiser notre travail. »

Avec son acolyte Persu, lui aussi basé à Nantes, ils se réjouissent du « beau terrain de jeu » qu'offre la ville, avec quelque vingt-cinq murs accessibles, dont ceux de la rue Paul-Nizan, du skate-park à Vincent-Gâche ou de la butte Sainte-Anne, par exemple. « On est plutôt chanceux, ici. Mais notre démarche reste libre, un peu sauvage : on peint sans savoir si notre travail sera vu... »

Anne AUGIÉ.

(1) Visites guidées autour de plusieurs circuits, réservations sur www.levoyage-nantes.fr (10 €, 13 € pour les visites en présence d'un artiste).

(2) *Nantes, 9 balades street art et graffiti* par Sarah Guilbaud, co-édité par Le Voyage à Nantes et Ar Collection éditions, 144 p. 15€. En vente à l'accueil du Voyage à Nantes et dans les librairies Durance et Coiffard. Dédicace samedi 15 juin, de 15 h à 17 h à l'accueil du Voyage à Nantes, 9, rue des États, en présence des artistes Fast, Tanala et Seb Bouchard.



Les street artists Korsé et Persu (à gauche) aux côtés de Sarah Guilbaud et Yvon Lechevestrier, directeur de Ar Collection éditions qui co-édite le guide « Nantes, 9 balades street art et graffiti » avec Le Voyage à Nantes.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Affaires à faire



DU 12 AU 22 JUIN 2024

destockage

Pantalons, robes, vestes, gilets, pulls, chemisiers, tee-shirts...

Dulcine - 3, rue du Pont Sauvetout - NANTES - 02 51 88 99 38

Dans la limite des stocks disponibles. RCS Nantes B 493 940 191

Annonces, cette rubrique vous intéresse, contactez Additi Média par email : affaire@additi.fr

Métropole en bref

Dans l'intimité des sportifs en situation de handicap

À l'occasion des Jeux paralympiques de Paris, Jill Servant diffusera en avant-première son documentaire *À ma portée*, aujourd'hui, au Beaulieu, à Bouguenais.

Ancien athlète devenu handicapé à la suite d'un accident, il œuvre à sublimer le handicap et à promouvoir l'inclusion dans le sport. Son film partage l'intimité et le quotidien de préparation des sportifs, des entraîneurs et du personnel. C'est l'occasion de représenter les athlètes nantais qui ont su dépasser leur handicap par le sport.

Parmi elles et eux, Julie Marchand, membre de l'équipe de France de handbasket, ou encore Ronan Pal-



Jill Servant diffusera en avant-première son documentaire « À ma portée », ce soir, au Beaulieu, à Bouguenais.

PHOTO : DR

lier, athlète paralympique français, répondront aux questions du public.

Ce soir, à 20 h, au cinéma Le Beaulieu, à Bouguenais. Gratuit. Accès PMR. Billeterie : my.weezevent.com/a-ma-portee.